

INCLU'PRO

Durée, rythme et date

Sa durée peut varier selon le parcours identifié :

- Parcours express : 140h maximum
- Parcours standard : 300h maximum

Sur 12 semaines à compter du démarrage de la session (dont 2 semaines de SAS)

Jusqu'à 70h d'immersion en entreprise

Lieu(x) des sessions

- St Herblain
- Machecoul
- Clisson
- Pontchâteau
- Trignac
- La Baule

Moyens pédagogiques

- Equipe pédagogique : Une direction pédagogique, une coordinatrice de formation, un(e) formateur(rice) référent(e)
- Equipement :
 - Salles de formation
 - Centre de ressources informatisé, navigation sur internet,
 - Photocopieuse, imprimante

Coût de la formation

Action financée par l'Agefiph, non rémunérée - Aide soutien à la formation soumise à des conditions de ressources et d'assiduité

Accessibilité aux personnes handicapées

- Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Une référence handicap
- Mobilisation des aides Agefiph selon besoin et éligibilité

Vous êtes intéressé ? Contactez nous !

 02.40.88.19.40

 includpro@cfp-presquile.com

Objectifs

Il s'agit d'un parcours de formation individualisé au plus près des besoins de chacun pour :

- Accéder à l'emploi
- Accéder à une formation qualifiante ou certifiante
- Garder son emploi

Programme

Un SAS initial permettant d'identifier les besoins et objectifs pour un parcours adapté à chacun. Deux parcours :

> Parcours express

- Public autonome dont les freins périphériques sont levés. Dont le projet professionnel de formation et/ou d'emploi est validé.
- Objectifs : Intégrer une formation d'accès rapide à l'emploi ou Intégrer un emploi dans un délai proche

> Parcours standard

- Public autonome ou peu autonome dont les freins périphériques sont partiellement levés.
- Objectifs : Accéder à l'offre de formation de droit commun ou Retrouver une activité

Des contenus modularisés, adaptés au besoin de chacun. Un accompagnement axé sur :

- Le développement de ses savoir-être/ soft skills
- La connaissance de ses capacités, ses compétences et ses talents
- Le développement de la confiance en soi et de son estime de soi
- Le développement de son autonomie
- La prise en compte de sa situation de handicap
- Le développement de sa mobilité matérielle, professionnelle et psychologique
- Le développement de ses compétences numérique et compétences socles
- L'adaptation au marché du travail

Une alternance entre des temps individuels et collectifs

Une variété de situations pédagogiques pour s'adapter aux contraintes et capacités de chacun

- En présentiel : Ateliers tutorés ; Co-working ; Travail individuel ; Mise en mouvement ; Projet collectif
- En distanciel : Classe virtuelle ; Auto-formation ; Co-modalité

Pré-requis

- Bénéficiaires de l'article L5212-13 du code du travail ayant un titre de reconnaissance en cours de validité ou en voie de l'être
- Être engagé dans une démarche active de recherche d'emploi ou de formation

Modalités d'évaluation

- Validation du projet professionnel et/ou de formation
- Validation des compétences développées
- Bilan et attestation de fin de formation

Modalités pratiques et inscription

- Auto-positionnement ou positionnements par CAP et Pôle Emploi, Missions locales, CARSAT...
- Réunion d'information collective suivi d'un entretien d'individuel de motivation
- Groupes de 10 à 12 personnes